

**APPROBATION DES COMPTES 2022 DE LA FONDATION D'INTERET PUBLIC COMMUNAL  
POUR LE LOGEMENT A CONFIGNON**

Conformément aux articles 30, al. 1, lettre i et 57, al. 1, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

Vu l'approbation des comptes 2022 par le Conseil de Fondation,

Vu le rapport de la fiduciaire Chavaz SA du 31 mai 2023,

Sur proposition du Conseil administratif,

Le Conseil municipal

**DECIDE**  
à la majorité simple

Par 14 oui, 2 non et 3 abstentions sur 19 CM présents

- a) D'approuver les comptes 2022 de la Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon, s'élevant aux revenus à **CHF 12'117'842.84** et aux charges à **CHF 2'062'819.12** laissant apparaître un résultat de **CHF 10'055'023.72**.
- b) D'approuver le bilan au 31.12.2022 qui présente à l'actif et au passif un montant de **CHF 58'901'269.88**.
- c) La fortune nette de la Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon s'élève au 31.12.2022 à **CHF 25'273'209.88**.



Le Président : Frédéric REVERCHON



La Secrétaire : Floriane SCHMIDT